POL Politique relative au système de gestion

Nom de l'entreprise	Personal Factory
Date d'entrée en vigueur	23/12/2024

Historique des versions

Version	Date	Description	Auteur	Approuvé par
1	23/12/2024	-- N/D --	Marie-Violaine Thibault	Francesco Vito Tassone
2	16/02/2026	-- N/D --	Marie Violaine Thibault	Francesco Vito Tassone

Objectif

L'organisation promeut des politiques de production et de prestation de services qui concilient les besoins de développement économique et de création de valeur, propres aux activités de l'entreprise qui lui sont rattachées, avec les exigences de respect et de préservation de l'environnement, de responsabilité sociale et de sécurité des informations et des données. Elle s'engage en outre à respecter la réglementation en vigueur en encourageant la diffusion d'une culture du respect des principes juridiques.

Table des matières

- Description de la version
- Champ d'application
- Références réglementaires
- Termes et définitions
- Rôles et responsabilités
- Engagement et objectifs du système de gestion
- Archivage et mises à jour
- Documents de référence

Description de la version

Par rapport à la version précédente, les principales modifications sont les suivantes :

- Introduction d'un engagement explicite de **la direction générale** en faveur de la définition, de la mise en œuvre et du maintien de la politique.
- Définition de la politique comme cadre de référence pour les objectifs, avec une référence spécifique au document « PRO Objectifs et planification pour leur réalisation ».
- Ajout d'engagements spécifiques et détaillés en matière d'environnement (protection, prévention de la pollution) et de santé et sécurité au travail (garantie de conditions de travail sûres, élimination des dangers).
- Inclusion d'un engagement formel en faveur de la consultation et de la participation des salariés, en référence à la procédure « PRO Gestion de la participation et de la consultation ».
- Clarification des responsabilités de **la direction générale** et du **responsable du système de gestion intégré (RSGQ+RSGA+RSGSSL)** en matière de mise en œuvre et de communication de la politique.
- Formalisation des modalités de documentation, de communication et de diffusion de la politique, avec des références à des procédures spécifiques.

Champ d'application

Le présent document définit la politique relative au système de gestion intégré de Personal Factory S.r.l., conformément aux normes ISO 9001, ISO 14001 et ISO 45001. La politique établit les principes et les engagements de l'organisation en matière de qualité, de protection de l'environnement et de santé et sécurité au travail, et s'applique à l'ensemble des processus, des activités et du personnel de l'entreprise.

Références normatives

- ISO 9001
- ISO 14001
- ISO 45001

Termes et définitions

- **Amélioration continue** : Activité récurrente visant à améliorer la performance.
- **Organisation** : Personne ou groupe de personnes ayant des fonctions propres, assorties de responsabilités, d'autorité et de relations, afin d'atteindre ses objectifs.
- **Partie prenante** : Personne ou organisation susceptible d'influencer, d'être influencée ou de se sentir influencée par une décision ou une activité.

- **Exigence** : Besoin ou attente pouvant être explicite, généralement implicite ou obligatoire.
- **Risque** : Effet de l'incertitude.

Rôles et responsabilités

- **Direction générale** : Elle établit, réexamine et assume la responsabilité de l'efficacité de la politique et du système de management intégré, en veillant à ce qu'il soutienne les orientations stratégiques et à ce que les ressources nécessaires à son maintien et à son amélioration soient disponibles.
- **Responsable du système de management intégré (RSGQ+RSGA+RSGSSL)** : Il soutient la direction générale dans la mise en œuvre, le maintien et l'amélioration du système de management intégré, en veillant à ce que la politique soit intégrée dans les processus de l'entreprise et diffusée à tous les niveaux de l'organisation.

Engagement et objectifs du système de gestion

La direction générale de Personal Factory S.r.l. établit, met en œuvre et maintient la présente politique relative au système de gestion intégré, en veillant à ce qu'elle soit adaptée aux objectifs, à la taille et au contexte de l'organisation, ainsi qu'à la nature de ses produits, services et impacts. Cette politique soutient les orientations stratégiques de l'entreprise et constitue le cadre de référence pour la définition et la révision des objectifs en matière de qualité, d'environnement et de santé et sécurité au travail, comme détaillé dans le document « PRO Objectifs et planification pour leur réalisation ».

Personal Factory S.r.l., spécialisée dans la commercialisation de produits semi-finis pour le secteur des mélanges secs et dans l'assistance technique correspondante, s'engage à respecter les principes fondamentaux suivants :

- **Amélioration continue** : L'organisation s'engage à améliorer en permanence son système de gestion intégré afin d'accroître ses performances en matière de qualité, d'environnement et de santé et sécurité au travail. Cet engagement est formalisé et suivi à travers les activités décrites dans la procédure « PRO Gestion – revue de direction ».
- **Respect des exigences** : L'entreprise s'engage à satisfaire à toutes les exigences applicables, y compris celles de ses clients, et à respecter pleinement les obligations de conformité légales et autres relatives à ses processus, produits et services.
- **Protection de l'environnement** : La **direction** s'engage à protéger l'environnement, notamment en prévenant la pollution, en utilisant les ressources de manière durable et en atténuant les impacts environnementaux résultant de ses activités, conformément à ce qui est défini dans l'« Analyse environnementale initiale ».
- **Santé et sécurité au travail** : L'organisation s'engage à fournir des conditions de travail sûres et saines afin de prévenir les accidents du travail et les maladies professionnelles. La **direction** s'engage à éliminer les dangers et à réduire les risques pour la santé et la sécurité, en favorisant un environnement de travail sûr pour l'ensemble du personnel.

- **Consultation et participation des travailleurs** : L'entreprise s'engage à garantir la consultation et la participation active des travailleurs et de leurs représentants, conformément à la procédure « PRO Gestion de la participation et de la consultation », en les considérant comme des éléments essentiels à l'efficacité du système de gestion.
- **Analyse des risques et des opportunités** : L'approche fondée sur les risques est appliquée à tous les processus décisionnels et opérationnels, comme défini dans la « PRO Procédure de gestion des risques », afin d'identifier les menaces et de saisir les opportunités d'amélioration.

Mise en œuvre et communication de la politique

La direction générale assume la responsabilité première de l'efficacité du système de gestion intégré et veille à ce que la présente politique soit comprise, appliquée et maintenue à tous les niveaux de l'organisation.

Le **responsable du système de gestion intégré (RSGQ+RSGA+RSGSSL)** a pour mission de soutenir la diffusion de la politique et d'assurer son intégration dans les processus de l'entreprise.

La politique :

- est conservée sous forme d'information documentée, conformément à la « Procédure PRO de gestion des informations documentées ».
- Elle est communiquée à l'ensemble du personnel et aux collaborateurs afin d'en garantir la compréhension et l'application.
- Elle est mise à la disposition de toutes les parties prenantes concernées, notamment par le biais de sa publication sur le site web de l'entreprise.

Archivage et mises à jour

Le présent document est géré comme une information documentée contrôlée. Il est archivé au format numérique et fait l'objet d'une révision périodique, au moins une fois par an ou en cas de changements significatifs, afin de garantir sa pertinence et son adéquation en permanence. La mise à jour relève de la responsabilité de la direction générale, avec le soutien du responsable du système de gestion intégré.

Documents de référence

- PRO Objectifs et planification pour leur réalisation
- PRO Gestion de la revue de direction
- Analyse environnementale initiale
- PRO Gestion de la participation et de la consultation
- PRO Procédure de gestion des risques
- PRO Procédure de gestion des informations documentées